



RCS : MARSEILLE
Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 01761
Numéro SIREN : 453 847 451
Nom ou dénomination : PILOTIMMO

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2013 sous le numéro de dépôt 10969

2p



Emmanuel CANAVURI
Commissaire aux Comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
Expert-Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Marseille

17 JUL 2013

10969
f

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE PILOTIMMO, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES**

À l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 7 mai 2013, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 391 104 € et un bénéfice net de 71 319 €.
- le poste « capitaux propres » montre une stabilité des ressources de la société passant de 460 669 € en N-1 à 481 988 € en N avant répartition du résultat. Le poste « disponibilité » est aussi significatif malgré une baisse de 3 605 € entre N-1 et N, passant de 40 959 € à 37 354 €. Ces deux postes peuvent ainsi garantir la continuité de l'exploitation en cas d'un potentiel ralentissement de l'activité.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :



Emmanuel CANAVURI
Commissaire aux Comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
Expert-Comptable
Inscrit au Tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Marseille

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Emmanuel CANAVURI
Commissaire aux comptes et à la transformation

Saint Cannat, le 14/05/2013,

Emmanuel CANAVURI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
~~Z.A. de la Pile - 13760 SAINT CANNAT
SIRET 434 302 709 00010 APF 24 0
Tél. : 04 42 57 34 45 Fax : 04 42 52 94 81
E-mail : contact@ec3.fr~~